

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 mars 2018

Objet : Avenant n°1 à la convention 17-101384 relative à l'utilisation de l'application Web Bilan Social

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 27 mars deux mil dix-huit à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Île-de-France, dûment convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérain à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Madame Christine CERRIGONE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Carole RUCKERT,

Avaient donné procuration : Monsieur Patrice CALMEJANE à Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Christophe PROVOT à Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL à Madame Carole RUCKERT,

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Monsieur Richard DOMPS, Madame Lamya KIROUANI, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Saïd SADAOUI, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Cécile BEDOUIN-LIMMOIS, directrice de l'administration et des finances, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Avenant n°1 à la convention 17-101384 relative à l'utilisation de l'application Web Bilan Social

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus précisément son article 14 issu de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007;

Vu la loi 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale ;

Vu la convention bilatérale entre le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne et le Centre Interdépartemental de la Petite Couronne relative à l'utilisation de l'application WEB « Bilan Social » en remplacement de l'infocentre existant ;

Considérant qu'il convient d'ajouter à l'article 4 de la convention les dispositions relatives à la prise en charge par les centres organisateurs, des frais de déplacement, de nuitées et de repas du soir, engagés par les centres de gestion formateurs ;

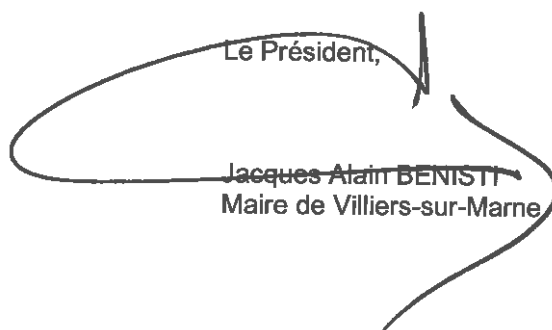
Considérant qu'il convient d'intégrer ces dispositions par voie d'avenant ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, les dispositions relatives à la prise en charge par les centres organisateurs, des frais de déplacement, de nuitées et de repas du soir, engagés par les centres de gestion formateurs ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 ci-annexé à la convention 17-101384 relative à l'utilisation de l'application Web Bilan Social

Le Président,



Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne